

**RAPPORT  
D'ACTIVITE  
2010 – 2011**

**La Forestière**

**société coopérative de propriétaires  
et exploitants forestiers**

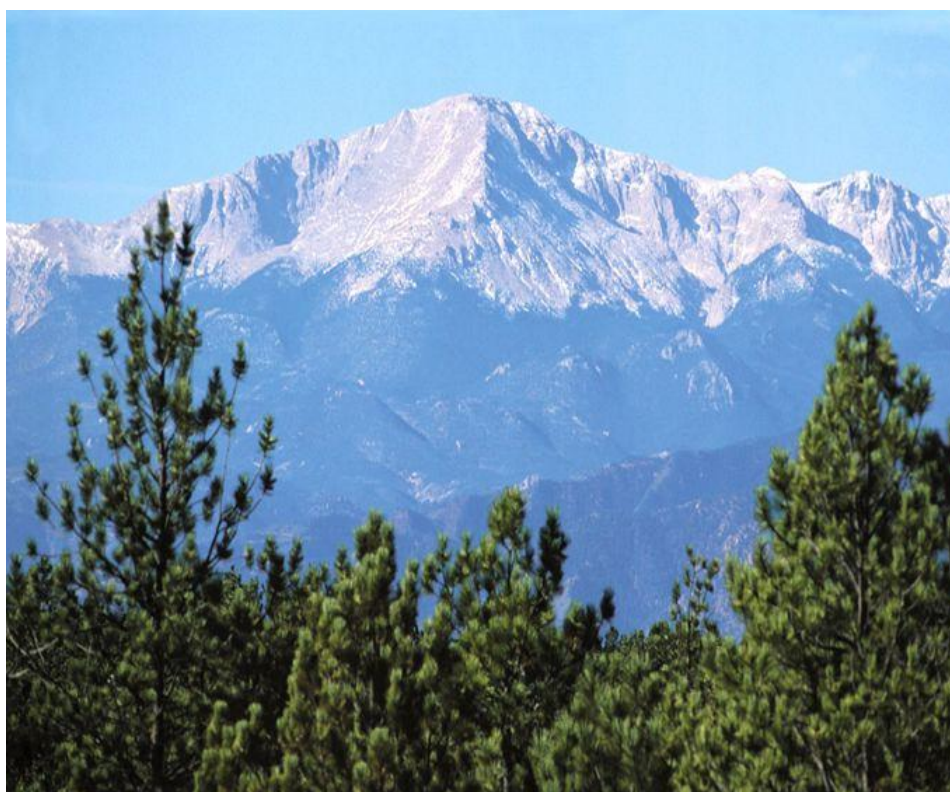


# Sommaire

<b>Page 2</b>	<b>Composition du Conseil d'Administration</b>
<b>Pages 3 et 4</b>	<b>Rapport du Président</b>
<b>Page 5</b>	<b>Le Mot du Directeur</b>
<b>Page 6</b>	<b>Bureau d'Echandens</b>
<b>Pages 7 à 10</b>	<b>Marché du bois</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Ventes annuelles</li><li>➤ Ventes mensuelles cumulées</li><li>➤ Prix des bois</li><li>➤ Euro</li><li>➤ Importations de bois résineux en Suisse</li><li>➤ Commission du Bois</li></ul>
<b>Pages 11 à 12</b>	<b>Marché du bois</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mises de bois Feuillus</li><li>➤ Carnet de vente bois rabotables</li><li>➤ Nouveaux usages suisses du commerce du bois rond</li><li>➤ AvantiBOIS</li></ul>
<b>Pages 13 à 15</b>	<b>Pépinière de Genolier</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Activité commerciale</li><li>➤ Nouveauté !</li><li>➤ Immobilier</li></ul>
<b>Pages 16 à 17</b>	<b>Informations générales</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Conseil d'administration</li><li>➤ Séances d'information</li><li>➤ Circulaires d'information</li><li>➤ Membres</li></ul>
<b>Pages 18 à 21</b>	<b>Divers</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Journal "La Forêt"</li><li>➤ Année de la Forêt !</li><li>➤ Logibois</li><li>➤ Energie-bois Suisse</li><li>➤ Sodefor</li><li>➤ AOC Bois du Jura</li><li>➤ Ventes en Italie</li><li>➤ Certificat d'Origine Bois Suisse</li></ul>
<b>Pages 22 et 23</b>	<b>Rapport du Comité de certification</b>
<b>Pages 24 et 25</b>	<b>Rapport de la Commission Forêt &amp; Marché</b>
<b>Page 26</b>	<b>Rapport de la Commission Vaud-Bois</b>

## Conseil d'Administration

<b>Président</b>	Gavillet Aloïs	Peney-le-Jorat
<b>Vice-Président</b>	Borboën Didier	St-Livres
<b>Membres</b>	Brühlmann Michaël	Le Lieu
	Buchs Henri	Cerniat (FR)
	Charbon Gérald	Cheseaux-Noréaz
	Giesch Christina	Sion (VS)
	Leyvraz Roger	Corbeyrier
	Métraux Jean-François	Lausanne
	Piguet Emile	Le Solliat
	Rapin Roland	Villars-Tiercelin
	Ruch Daniel	Corcelles-le-Jorat



## Rapport du Président



### La forêt est une richesse pour tous !

A l'occasion de l'année de la forêt, il est bon de rappeler que nous dépendons tous les jours de cette dernière. Nous devons préserver cette richesse vitale pour nous, car sans la forêt qu'advierait-il de l'air que l'on respire (photosynthèse) et de notre réserve d'eau potable (la forêt, un véritable filtre).

Conscients de ces phénomènes, notre mission est bien d'entretenir une forêt en pleine croissance et pour cela, l'exploiter à un rythme adapté à son développement. Nous avons vécu une saison propice à l'exploitation, la construction continue à un rythme effréné, ce qui se traduit par l'utilisation du bois. L'évolution des techniques fait qu'aujourd'hui on emploie beaucoup de lamellés collés, de contrecollés Duo, Trio, ainsi que du bois massif abouté tout spécialement dans le bâtiment, la villa. Mais si l'on se réjouit de cette évolution, on subit les inconvénients de la chute du cours de l'euro qui a atteint un plancher catastrophique. Il est facile d'imaginer que notre industrie, nos scieries, ont toutes les difficultés à arriver à être concurrentielles avec l'étranger. Nous manquons en plus d'entreprises de deuxième transformation de ces spécialités.

La Confédération, dans son programme de consolidation, n'a heureusement pas réussi à couper dans les budgets des soins cultureux, la pression forte de nombreuses organisations, de lobbies, aura eu raison de cette mesure d'économie inadaptée.

La situation du marché du hêtre s'est aggravée du fait que les CFF avaient acquis pour l'exercice précédent une grande partie des traverses à l'étranger. Pour la période 2011-2012, ce sont environ 15'000 m<sup>3</sup> de grumes pour traverses qui devraient être acquises en Suisse, la pression des politiques ayant sensibilisé les CFF. Nous manquons toujours de scieries pour le feuillu. A quand « AvantiBOIS » ?

L'on peut encore se réjouir de l'évolution de la consommation du bois énergie grâce à de nombreux chauffages à distance qui sont installés et se créent encore.

Nous avons pu lire dans la presse que le canton de Fribourg souhaite devenir un exemple dans le développement durable et par là s'investir à renforcer l'utilisation du bois comme matériaux pour les constructions publiques, exemple : le futur bâtiment de la police sera d'ailleurs réalisé entièrement en bois. Et pour le canton de Vaud le Grand Conseil avait, il y a quelques années, accepté la « motion Baumann » qui précisait que lors de la planification de bâtiments cantonaux ou subventionnés par l'Etat, à raison d'au moins 10%, la possibilité de réaliser une construction en bois doit être examinée, en tenant compte notamment des critères de développement durable. Dommage que cette motion ne soit pas respectée et que l'Etat oublie son engagement pour le projet du gymnase de Nyon.

## Rapport du Président (suite)

Et pendant ce temps la forêt, elle, ne perd pas de temps, elle continue à croître sans se soucier des préoccupations des humains. L'année de la forêt en 2011, n'est-elle pas une sensibilisation à inscrire dans la durabilité ?

J'adresse mes chaleureux remerciements à tout le personnel de La Forestière, de la pépinière de Genolier, ainsi qu'aux membres de Conseil d'administration pour leur engagement et leurs compétences mis à disposition de notre organisation, afin qu'elle occupe la place qu'elle mérite, si délicate parfois.

Aloïs Gavillet, Président



# Le dernier mot du Directeur

## Transitions.....

Nous constatons la volonté du canton de Vaud d'encourager les fusions de communes. Au 1<sup>er</sup> juillet 2011, 48 d'entre elles se sont regroupées.

Nous mettons à jour individuellement les parts sociales en fonction des possibilités des nouvelles communes. Le Conseil d'administration et la direction vont rencontrer les Autorités de ces nouvelles communes pour nouer le dialogue et leur expliquer notre rôle et nos missions.

En parallèle, le canton de Vaud et son Service Forêts, Faune et Nature, encourage vivement les propriétaires forestiers à se regrouper en unités de gestion. Celles-ci sont à géométrie variable, en fonction de leur degré d'intégration.

Ces deux phénomènes s'additionnent parfois. Aussi devons-nous nous adapter à ces démarches et, peut-être, cela débouchera-t-il à terme sur une modification statutaire.

Il est rappelé ici que notre association représente d'abord des propriétaires forestiers et, à ce titre, il est souhaitable dans un souci de représentativité, que nous gardions un maximum de propriétaires forestiers. En parallèle, il est évident que nous devons accompagner le mouvement de regroupement des propriétaires en unités de gestion.

Une solution consiste à faire en sorte que les groupements forestiers adhèrent, sur la base de la possibilité forestière, et que les propriétaires forestiers publics, porteurs du groupement, restent membres de La Forestière pour une part sociale ce qui leur préserve leur droit de vote.

Nous pensons ainsi combiner au mieux la représentation des propriétaires et celle des groupements forestiers.

Une autre transition : nous constatons depuis quelques temps l'augmentation des tâches associatives : AvantiBOIS, certification des forêts, COBS, Logibois, participation à des groupes de travail à l'échelon fédéral et cantonal, etc.

Cette évolution va nous amener à transformer progressivement La Forestière en une entreprise de services.

Pierre Lancoud



Photo B. Jermann

Transition également à la tête de La Forestière :  
à gauche M. Didier Wuarchoz, futur Directeur

## Bureau d'Echandens

### Agents commerciaux :

M. Frédéric Blum  
M. Rémy Fischer  
M. François Germain  
M. Vincent Marti  
M. Eric Staudenmann  
M. Adrien Vallotton

### Adresses courriel

[fbl@laforestiere.ch](mailto:fbl@laforestiere.ch)  
[rfi@laforestiere.ch](mailto:rfi@laforestiere.ch)  
[fge@laforestiere.ch](mailto:fge@laforestiere.ch)  
[vma@laforestiere.ch](mailto:vma@laforestiere.ch)  
[est@laforestiere.ch](mailto:est@laforestiere.ch)  
[ava@laforestiere.ch](mailto:ava@laforestiere.ch)

### Coordinateur certification et logistique :

M. Jan Matti Keller  
Chef de projets

[jmk@laforestiere.ch](mailto:jmk@laforestiere.ch)

### Bureau :

M. Fabio Ferraretto  
Responsable administratif

[ffe@laforestiere.ch](mailto:ffe@laforestiere.ch)

Mlle Magali Poget  
Comptable

[mpo@laforestiere.ch](mailto:mpo@laforestiere.ch)

Mme Marie-Lise Panchard  
Facturation

[mlp@laforestiere.ch](mailto:mlp@laforestiere.ch)

Mme Françoise Balducci  
Secrétariat

[fba@laforestiere.ch](mailto:fba@laforestiere.ch)

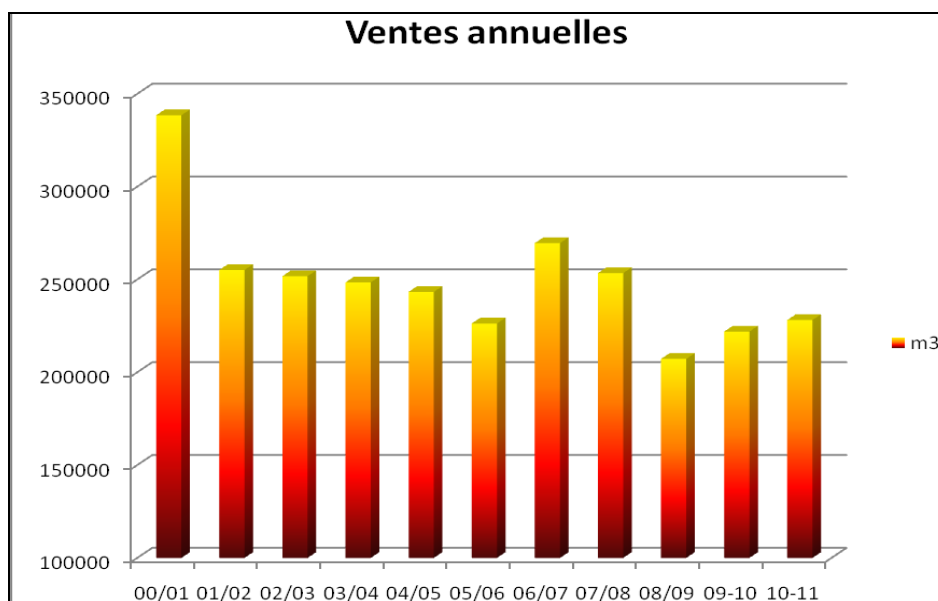


**La Forestière, une équipe qui se mouille !**

(manque sur la photo M. François Germain)

# Marché du Bois

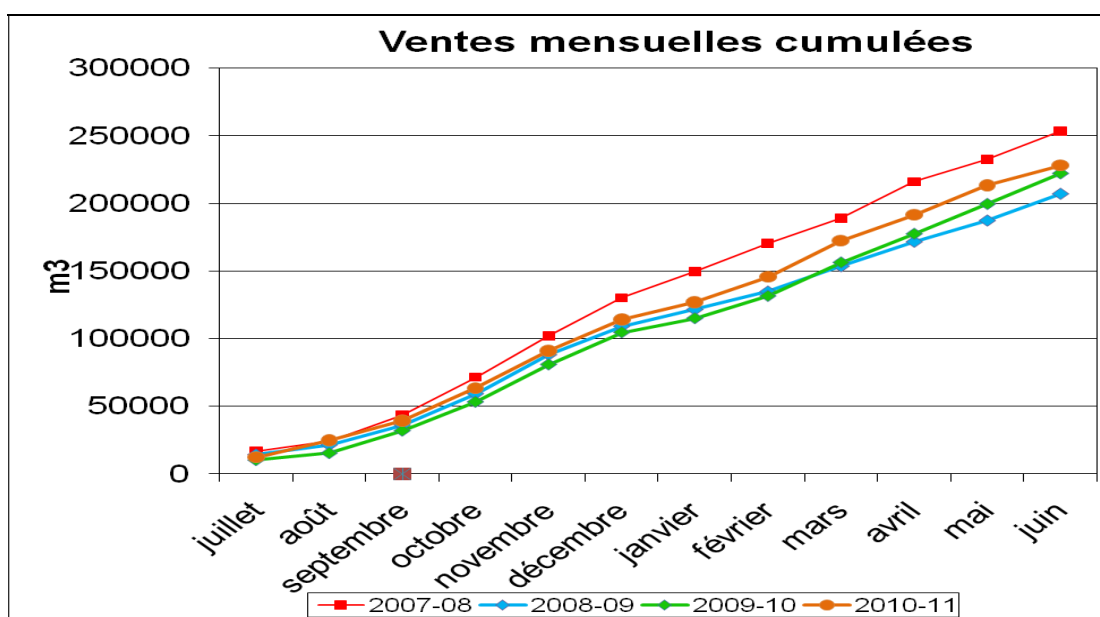
## Ventes annuelles



Avec 228'145 m3, l'exercice 2010-2011 s'inscrit juste en-dessous de la moyenne des 10 dernières années.

Le budget prévoyait 240'000 m3. Compte tenu du niveau moyen de prix obtenu au m3, soit CHF 91.84, nous nous étonnons que les propriétaires et leurs gardes forestiers ne mobilisent pas plus de bois, ceci d'autant plus que le SFFN nous annonce qu'abattre 100'000 m3 en plus dans le canton de Vaud serait souhaitable !

Ceci est d'autant plus étonnant que lors de l'exercice 2007-2008 nous avons dépassé les 253'000 m3 avec un prix moyen de CHF 92.98/m3 !

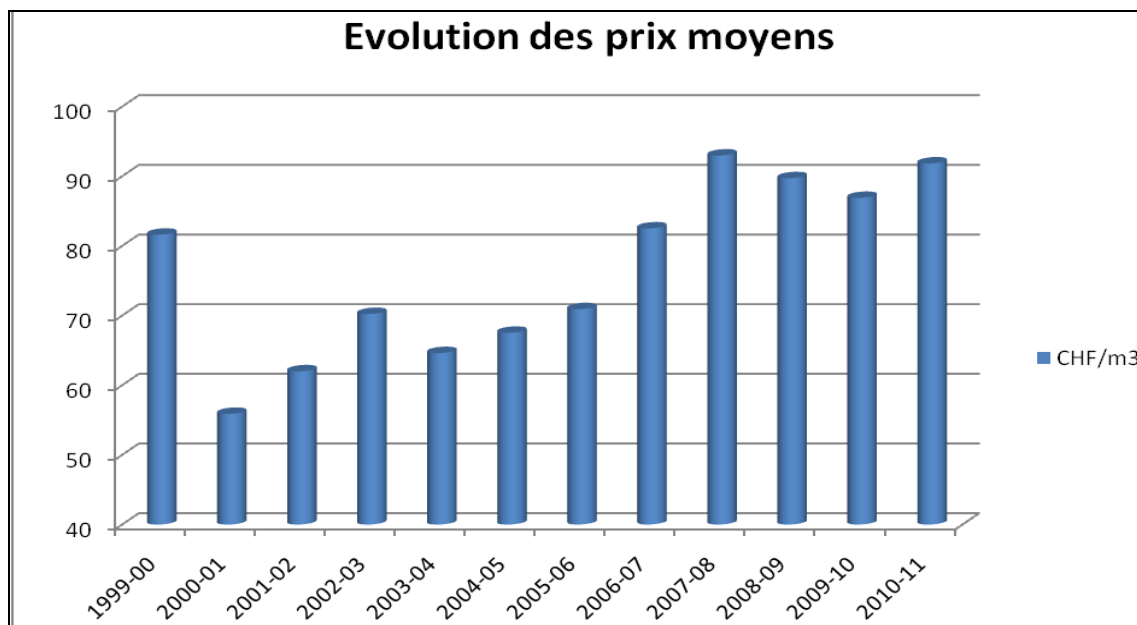


## Marché du Bois

### Prix des bois

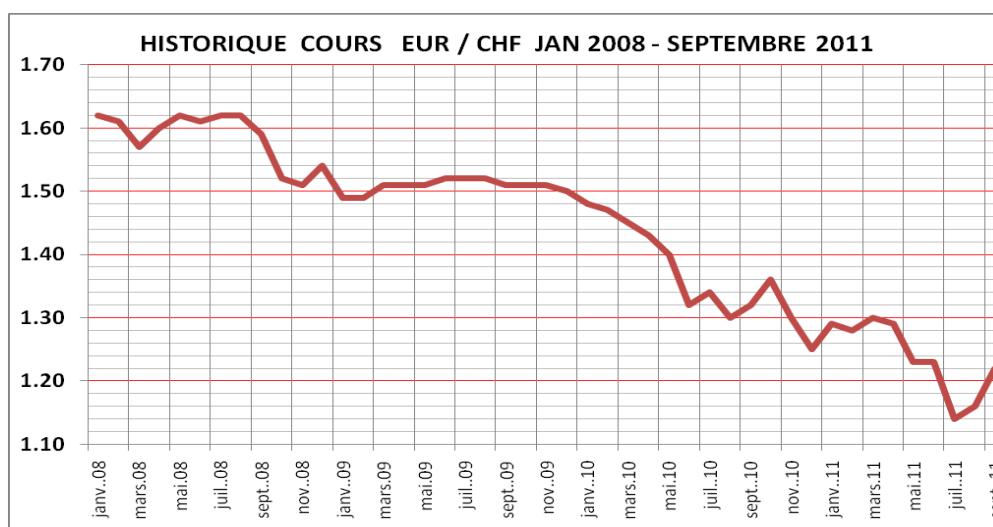
L'évolution des prix depuis 1999-2000 est intéressante : on y voit la chute de prix liée à la catastrophe Lothar, puis une lente remontée. En 2003-2004, les attaques de bostryches ont à nouveau pénalisé les propriétaires.

C'est seulement en 2006-2007 que les prix ont rattrapé les niveaux d'avant Lothar. Il aura donc fallu **7 ans** !



### Euro !

Depuis 2008, l'Euro s'est déprécié de plus d'un quart de sa valeur. Les deux derniers exercices comptables ont subi des baisses de respectivement 13% (2009-2010) et 8% (2010-2011). Pour ce dernier, la perte de change enregistrée est de CHF 45'000.—.



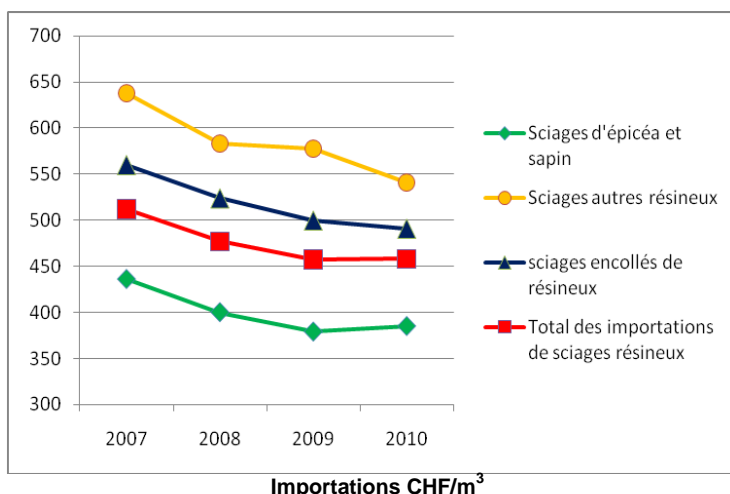
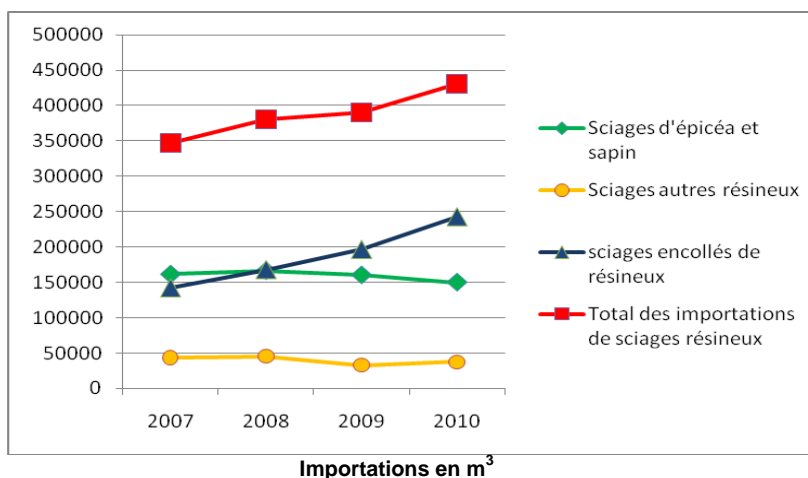
# Marché du Bois

## Importations de bois résineux en Suisse

La croissance des volumes importés est très importante : on passe de 347'000 m<sup>3</sup> à plus de 430'000 m<sup>3</sup> en 4 ans, soit une hausse de plus de 24 % !

Elle est notamment due à des bois encollés. Double effet conjugué de la baisse de l'Euro et du manque d'industrie de ce type dans notre pays !

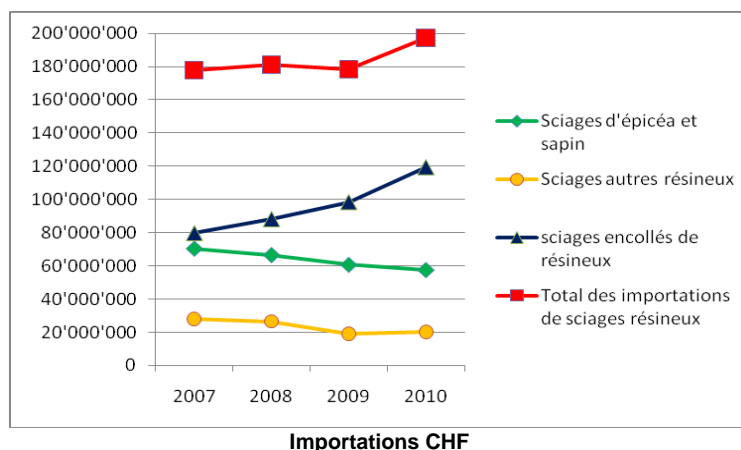
Ces 430'000 m<sup>3</sup> de sciages représentent environ 1 million de m<sup>3</sup>, soit 10% de l'accroissement de la forêt suisse ou 20 % du total des bois récoltés !



Le prix moyen par m<sup>3</sup> de ces sciages importés est lié directement à l'Euro ! Gageons qu'en 2011, cette baisse va se poursuivre.

La valeur totale de ces importations représente près de 200 millions de francs suisses !

La progression des bois encollés est flagrante !



## Marché du Bois

### Commission du Bois (Holzmarktkommission HMK)

Elle est formée de représentants de la propriété forestière, sous l'égide d'EFS, de la filière du bois (Industrie du bois suisse), d'un représentant des marchands de bois et d'un représentant des entrepreneurs forestiers. Un représentant de la Confédération (OFEV) y est également invité.

Cette commission se réunit deux à trois fois par an. Lors de ses délibérations, les différents points de vue sont expliqués, les tendances du marché sont discutées, avec quelques fois des interprétations différentes.

C'est aussi l'occasion pour le représentant de l'OFEV de transmettre des informations sur des projets en cours et leur avancement.

La dernière rencontre a eu lieu le 29 juin 2011. Le tableau ci-dessous vous donne l'état des dernières décisions quant aux prix conseillés.

		Décision 24.8.09			Décision 13.1.10			Décision 7.7.10			Décision 25.1.11			Décision 29.6.11		
		HIS/IBS	EFS	Diff	HIS/IBS	EFS	Diff	HIS/IBS	EFS	Diff.	HIS/IBS	EFS	Diff	HIS/IBS	EFS	Diff
<b>Epicéa</b>																
Billons	B 2b	110	115	5	110	115	5	115-120	125	5 à 10	110-115	125	10 à 15	110-115	122	7 à 12
	B 4	115	122	7	115	122	7	120-125	127	2 à 7	115-120	127	7 à 12	115-120	124	4 à 9
	C 3				90	100	10	100-105	110	5 à 10	95-100	110	10 à 15	95-100	105	5 à 10
	C 5	80	97	17	80	97	17	90-100	107	7 à 10	85-95	107	12 à 17	85-95	102	7 à 17
Long bois	B 3	115	120	5	115	120	5	120-125	125	0 à 5	115-120	125	5 à 10	115-120	122	2 à 7
	C 3	90	105	15	90	105	15	100-105	115	10 à 15	95-100	115	15 à 20	95-100	110	10 à 15
<b>Ecart Epicéa - Sapin</b>								10 à 15.-	10 à 15.-		10 à 15.-	10 à 15.-		10 à 15.-	10 à 15.-	
<b>Hêtre</b>																
	B 4	95	110	15	95	110	15		110		95	110	15	95	110	15
	C 4	60	80	20	60	80	20		80		60	80	20	60	80	20



## Marché du Bois

### Mises de bois Feuillus

Les traditionnelles mises de feuillus se sont déroulées cette saison le 15 décembre 2010 et le 9 mars 2011 au Boscal à Lausanne. Lors de la mise de décembre, 2'918 m<sup>3</sup> ont été mis en vente, et, lors de celle de mars, c'est 3'148 m<sup>3</sup> qui ont été proposés aux acheteurs.

Malgré une chute progressive de l'Euro et une économie un peu morose, les acheteurs de différentes régions (suisse romande, suisse allemande, Italie, France) étaient présents en nombre. Pratiquement la totalité des lots mis en vente ont trouvé preneur. Les prix des différentes essences et qualités sont relativement stables, malgré une légère baisse dans les essences comme le frêne et le chêne due certainement à un Euro faible.

Ces mises restent un rendez-vous traditionnel pour nos acheteurs de feuillus qui ont toujours beaucoup de plaisir à y participer.

Les organisateurs remercient les personnes qui permettent à ces mises de feuillus de se réaliser année après année.

### Carnet de vente bois rabotables - 2010

Le carnet 2010 a concerné huit propriétaires privés ou publics. Les régions du Pays d'Enhaut, des Ormonts, de Corbeyrier et des Pléiades ont proposé leurs bois. Avec l'appui des acteurs de terrain, qu'ils en soient ici remerciés, nous avons proposé à la vente 13 exploitations, représentant 3'190 m<sup>3</sup> d'épicéas et 1'505 m<sup>3</sup> de sapins, soit 4'695 m<sup>3</sup> de bois de qualité.

Toutes les exploitations ont trouvé preneur au prix de la taxe faite par l'agent de La Forestière. Une exploitation (bloquée par la neige) s'est commercialisée au printemps 2011. Le résultat de ces ventes fait apparaître des prix pour des billons d'épicéa écorcés 3a et +, qualité rabotable, de CHF 145.-/m<sup>3</sup> à CHF 170.-/m<sup>3</sup>. Ces bois ont été achetés par huit scieries vaudoises et fribourgeoises. Malgré le volume intéressant proposé, un manque de bois de cette qualité s'est fait ressentir et les différents acheteurs ont dû trouver dans d'autres régions les volumes manquants.

Cette façon de pratiquer existe depuis quelques années déjà et concerne un marché régional, un marché de niche. C'est le rôle de La Forestière de proposer et de mettre en valeur ces bois de montagne de qualité rabotable.

Contrairement aux années dernières, une partie des sapins de qualité ont trouvé preneurs chez les acheteurs du carnet.

Rémy Fischer

## Marché du Bois

### Nouveaux Usages suisses du commerce du bois rond

En 2009, a commencé la révision des usages suisses du commerce du bois rond. Celle-ci a pris fin en été 2010 avec la publication d'une nouvelle édition. Dans ce cadre-là, durant l'année 2011, La Forestière a organisé des cours de formations sur ces nouveaux usages. Ces cours ont été donnés aux gardes forestiers et aux contremaîtres. Ils ont réuni plus d'une centaine de participants provenant des cantons de Vaud, du Valais, de Genève et de Neuchâtel. Ils se sont déroulés sur des demi-journées dans les bois du Jorat à Froideville pour les participants vaudois et genevois, au dépôt du triage de Sierre – Noble-Contrée pour les valaisans, et à Rochefort pour les neuchâtelois. Le cours était composé d'une heure et demie de théorie à l'intérieur, puis d'un exercice pratique à l'extérieur.

Nous remercions encore toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement des cours en mettant à disposition leurs locaux pour la partie théorique et en préparant des bois pour l'exercice pratique.

### AvantiBOIS



#### Rappel

Si la forêt suisse couvre environ 30 % du territoire, les feuillus forment le tiers de nos forêts. Il manque en Suisse des débouchés (scierie) pour ces feuillus, et, actuellement, nous en exportons la plus grande partie sous forme de grumes.

Par ailleurs, et ce, depuis Lothar, le prix offert/payé pour le hêtre est notoirement bas et insuffisant. Le projet AvantiBOIS consiste à créer un lignopôle du bois feuillus en Suisse occidentale (scierie + parc à grumes + deuxième transformation, etc.).

- 1) Le modèle à 150'000 m<sup>3</sup> (grand scieur actif sur le marché européen) est devenu une chimère, notamment à cause du cours de l'Euro et d'autres frais aux coûts suisses. Nous passons donc à un plan B et étudions la piste de spécialistes de la deuxième transformation consistant à valoriser l'ensemble du bois scié grâce à l'utilisation de produits et procédés complémentaires incluant la thermisation, le lamellé-collé et le biodiesel. En l'état, l'étude débouche, de l'aval vers l'amont, à une scierie d'environ 15'000 à 40'000 m<sup>3</sup>. Ceci simplifie les contraintes financières et de surface du Lignopôle.
- 2) Du côté du Canton de Vaud, les études sur les deux sites se poursuivent : A Moudon l'une pour le concept mobilité et une autre pour le déplacement d'un étang.

Il est à relever que malgré les difficultés rencontrées par AvantiBOIS, la volonté cantonale de valoriser le bois feuillu demeure intacte !

Ce projet est en outre compatible avec la nouvelle politique régionale (NPR), ce qui permet de bénéficier de financement de la Confédération.

- 3) Avec Moudon, les contacts sont constructifs : on sent bien que la Commune est intéressée à développer et diversifier ses activités économiques. Les problèmes liés à l'acquisition de terrains et d'équipement sont sur la table.

# Pépinière de Genolier

## Activité commerciale

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 8 %. Il faut remarquer que la météo tout à fait particulière de cet hiver a été très favorable à la marche des affaires et que les mois de janvier et février, habituellement les plus faibles de l'exercice au niveau de l'activité, ont battu des records.



## Ornement

Le volume de vente de l'ornement a connu une hausse marquée. Il y a également une augmentation importante du négoce due à une saison d'arrachage qui s'est arrêtée très tôt à cause du climat chaud et sec au printemps.

L'automne n'a représenté que 40 % du chiffre d'affaires. La saison a été interrompue par de fortes chutes de neige en décembre. Le printemps a connu des conditions climatiques exceptionnelles.

A noter le grand succès du *Prunus Laurocerasus Genolia* (laurelle de Genolier, plante de haie) auprès des paysagistes, ainsi que de nos haies fleuries (*Lémania*, *Montana* et *Campestra*).

## Forestier

La vente de plants forestiers a connu une chute sensible de son activité. Pour ce genre de culture, les conditions climatiques ont été très défavorables au printemps (sécheresse).



# Pépinière de Genolier

## Truffes

Nous avons mis en place la mycorhization de plants truffiers. Notre site [www.plants-truffiers.ch](http://www.plants-truffiers.ch) vous renseignera sur tous les aspects de notre activité truffière exclusive !



## Médias et Foires

Un reportage a été tourné par la TSR sur l'implantation de vergers truffiers.

La Pépinière a été présente aux « Jardins en fête » de Coppet en mai 2011.

Elle a également participé au « 2<sup>ème</sup> marché aux Truffes suisses » de Bonvillars en octobre 2010 et nous serons évidemment présents pour la 3<sup>e</sup> édition qui aura lieu le samedi 29 octobre 2011.

## Nouveau !

A fin septembre 2011, nous avons ouvert notre boutique en ligne pour la vente de truffes fraîches récoltées au pied du Jura suisse ! Elles vous seront livrées dans les 24 à 48 heures à votre domicile !

Des accessoires et d'autres produits à base de truffes sont également proposés. Nous vous invitons tous à consulter notre boutique sur notre site [www.plants-truffiers.ch](http://www.plants-truffiers.ch). Il s'agit d'une exclusivité !

## Pour les Membres de La Forestière

Chers Membres, n'hésitez pas à vous rendre à notre magnifique Pépinière qui vous offre un grand choix de produits et un conseil professionnel reconnu.

Pour les plants d'ornement, les membres bénéficient du rabais professionnel de 30%, plus 5 % de rabais spécial, soit au total 35 %.

Pour les plants forestiers un rabais de 5 % sur le résineux et le feuillu est consenti et 20 % sur les plants indigènes.



## Genolier - Immobilier

Nous avons deux immeubles locatifs à Genolier, à côté de notre Pépinière. Ils ont respectivement 4 et 9 appartements. L'immobilier représente un centre de profit intéressant pour notre coopérative qui valorise ainsi de manière optimale son patrimoine foncier.

Un troisième immeuble de 4 nouveaux appartements est en cours de réalisation et les travaux seront terminés d'ici fin 2011. Dès janvier ou février 2012, les logements pourront être investis par les nouveaux locataires. Cet immeuble, à l'importante structure en bois, est aux normes Minergie et est raccordé au chauffage à bois de Genolier (CAD).

Avec ce troisième immeuble, c'est maintenant 17 appartements loués qui représentent une activité à part entière au sein de la coopérative.

Le parc immobilier de La Forestière, et plus généralement le patrimoine foncier de Genolier qui comprend la Pépinière, est un élément fondamental dans la solidité financière de la coopérative et, de fait, de sa pérennité. Cette activité permet un revenu régulier et stable.

A noter que les taux d'intérêts hypothécaires historiquement bas de ces trois dernières années ont permis un rendement des plus intéressants grâce au fait que nos contrats hypothécaires sont alignés intégralement sur le taux Libor. Les perspectives de hausse des intérêts sont actuellement très faibles et un certain consensus se dégage pour envisager un niveau très bas jusqu'à fin 2012 au moins.

Nous invitons chacun à passer à Genolier visiter notre Pépinière et vous pourrez ainsi admirer le magnifique site sur lequel se trouvent cette dernière et nos immeubles !



Image de synthèse de notre nouvel immeuble tel qu'il devrait se présenter une fois terminé. La couleur de la partie supérieure (structure bois) sera cependant plus claire que l'illustration. Pour rappel, ce bâtiment sera constitué d'un appartement plain pied d'environ 140 m<sup>2</sup> et de trois duplex (deux de 90 m<sup>2</sup> et un de 105 m<sup>2</sup>).

## Informations générales

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration de La Forestière s'est réuni à 9 reprises durant l'exercice écoulé. Il a notamment traité les points suivants :

- Participations au capital social
- Comptes
- Perspectives futures – nouveau directeur
- 2011 - Année internationale de la forêt
- Certification (PEFC – FSC), Certificat d'origine Bois Suisse
- Situation du marché
- Marche de service
- AvantiBOIS
- Ventes sur pied
- Logibois
- Loi forestière cantonale vaudoise

### Séances d'information

Les séances d'information ont eu lieu au mois de février 2011. Ces cinq séances étaient axées plus spécialement sur la TVA. Elles ont été organisées avec la collaboration d'EFS et animées par M. Christian Widauer, forestier et économiste d'entreprise ESCEA à Schinznach-Dorf, spécialiste de la TVA.

Une séance a été organisée dans le canton de Fribourg, en collaboration avec l'Association fribourgeoise d'économie forestière. Ce sont quelque 140 personnes qui ont pris part à ces réunions.

### Circulaires d'information

Pendant l'année écoulée, nos membres ont été informés par trois bulletins d'informations et différents courriers sur les thèmes suivants :

- 🌲 Révision de la loi forestière vaudoise
- 🌲 Plan d'économie de la Confédération
- 🌲 Géolocalisation
- 🌲 Certificat d'origine bois suisse (COBS)
- 🌲 Usages suisses du commerce du bois brut
- 🌲 Marché du bois
- 🌲 Année de la forêt, Comptoir Suisse
- 🌲 Bois énergie
- 🌲 Mises de bois feuillus



## Informations générales

### Membres

Durant l'exercice, La Forestière a enregistré l'adhésion de 10 nouveaux membres :

GEFIB , Lucens	M. John Grohe, Lussy-sur-Morges
Scierie Zahnd, Rueyres	M. Jean-Michel Monthoux, Bière
Waldbauverein DÜdingen	Mme Cécile Pleines, Bercher
Rochat Bois Sarl, Le Brassus	Fédération forestière de l'Arnon, Bullet
M. Robert Barraud, Vaulion	Groupement Forestier du Pays d'Enhaut

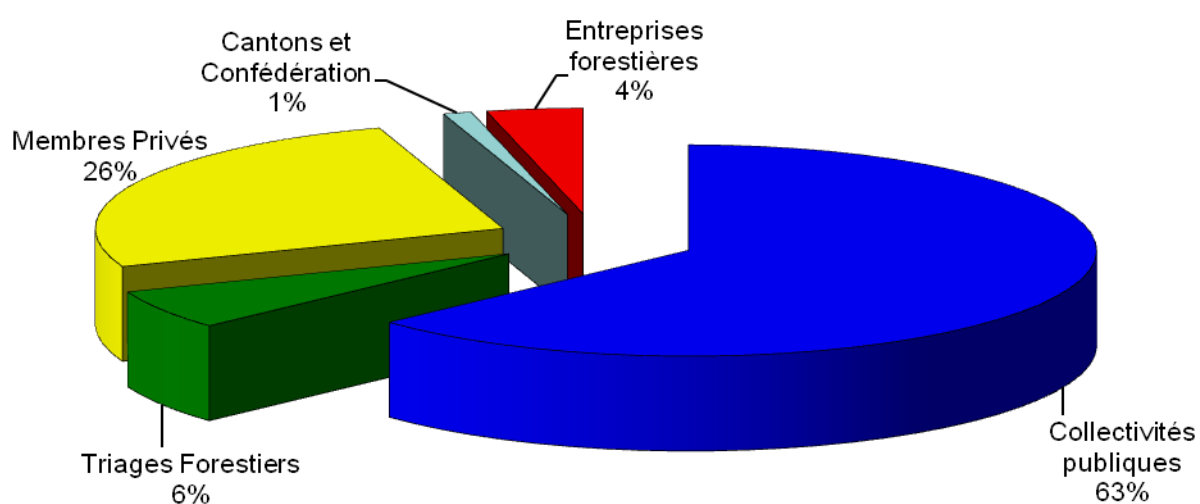
Les 3 membres suivants ont démissionnés :

Commune de Villars-le-Comte	Clinique La Lignière, Gland
M. Alain Junod, Ste-Croix	

**Au 30 juin 2011, l'état des membres est le suivant :**

**4 cantons et la Confédération                      282 communes et bourgeoisies**  
**116 propriétaires privés                      27 triages                      17 entreprises forestières**

**La Forestière compte 447 membres !**



## Divers

### Journal "La Forêt"

La nouvelle présentation, introduite suite à l'engagement par l'EFS des nouveaux rédacteurs, donne entière satisfaction. Une vision plus aérée de notre revue « La Forêt », cela va dans le bon sens.

Une nouvelle rubrique "services" voit le jour et permet de publier des spots concernant les entreprises du secteur forestier. De plus la page "agenda-publications" permet la présentation des manifestations.

La situation financière de la revue est toujours un sujet de préoccupation et fait l'objet de toute l'attention nécessaire. Quelques pistes sont suggérées, en relation avec la réforme financière d'EFS actuellement en vigueur. Le niveau des publicités n'est, pour le moment, que peu modifié.

La direction d'EFS, ainsi que les rédacteurs travaillent constamment à la réduction des coûts. Dans ce cadre, il est prévu de changer d'imprimeur. Une diffusion plus importante pourrait aussi permettre d'améliorer la situation. La revue pourrait être, par exemple, le support de diffusion des informations périodiques des associations cantonales.

De plus, il faut remarquer que, globalement avec la revue éditée en langue allemande « WALD und HOLZ », la situation financière est équilibrée.

Il est aussi à signaler qu'EFS publie périodiquement un bulletin d'information par internet. Vous pouvez vous abonner personnellement en allant sur le site [www.wvs.ch](http://www.wvs.ch), rubrique « newsletter » (haut de page) ou directement à l'adresse <http://www.wvs.ch/fr/meta/newsletter.html>.

Les propriétaires de la forêt vaudoise sont représentés au sein de la commission de rédaction du journal La Forêt par M. Emile Piguet, membre du Conseil d'administration de La Forestière.

### Année de la Forêt !

Les Nations Unies ont proclamé 2011 année internationale de la forêt. Cela démontre l'importance de protéger nos forêts, du bois à côté de chez nous jusqu'aux forêts de l'Amazonie.

Les forêts abritent plus de la moitié de la biodiversité terrestre et sont une richesse inestimable. Elles jouent un rôle essentiel dans la préservation des sols et le cycle de l'eau.

C'est l'occasion pour les propriétaires forestiers suisses de montrer les efforts qu'ils développent depuis de nombreuses années pour leur préservation et leur pérennité.

C'est dans cet esprit que La Forestière a tenu un stand de présentation avec l'appui de différents partenaires lors du Comptoir Suisse 2011.



## Divers

### Logibois

Dans l'Ouest vaudois, le stockage du bois au sortir de l'hiver pose problème : on ne peut traiter contre le liseré à cause des zones S très nombreuses dans le Jura.

Il a été imaginé de sortir ces bois et de les amener sur des places de stockage permettant le traitement. Ces places pourraient être, soit près des scieries, arrosables ou non, aménagées ou pas.

Dans un premier temps, le canton de Vaud doit préciser sa vision cantonale, notamment quant au stockage possible en cas de catastrophe de type Lothar, puis l'étude sera régionalisée. Actuellement, on étudie une variante à La Côte, dans la région de Bière-Ballens, avec une liaison chemin de fer.

Les détails de cette étude, à laquelle La Forestière participe, sont en cours d'élaboration et seront précisés cet automne.

### Energie-bois Suisse

Cet organisme, basé à Zürich, est mandaté pour faire la promotion du bois énergie. Il disposait jusqu'à fin juin d'un bureau basé à Lausanne.

Suite à des coupes budgétaires, dues notamment à une trop grande dépendance de fonds provenant de la Confédération, le bureau de Lausanne a été démantelé.

De nombreux intervenants de toute la Suisse romande (associations forestières cantonales, Sodefor, etc.) sont intervenus afin de maintenir une antenne romande qui a toute sa raison d'être dans le contexte énergétique actuel. Suite à ces démarches, Energie-bois Suisse a décidé de regarnir ce bureau sous une forme encore à définir. La Forestière et le Cedotec ont présenté une candidature commune pour reprendre le flambeau. Nous attendons la décision de principe d'Energie-bois Suisse qui aurait pour corollaire un mandat de prestation.



### Sodefor

La déchiqueteuse approvisionne ses clients en plaquettes forestières d'une qualité inégalable. Malheureusement, la machine reste sous-utilisée et ceci malgré un rendement important. Le développement des chauffages à plaquettes devrait inciter les propriétaires à faire appel à ce camion. La Forestière assure la gestion de cette société.

## Divers

### AOC Bois du Jura

Durant la période s'étendant de l'automne 2010 à septembre 2011, la demande de reconnaissance en AOC pour le bois du Jura peut noter une avancée remarquable du côté français, alors que plusieurs facteurs de blocages subsistent côté suisse.

En France, le dossier progresse au gré des remarques qui sont adressées à l'association par la commission d'enquête de l'INAO. Cette commission d'enquête est formée de représentants de filières d'AOC tout à fait étrangers au bois, et son but est de pousser les promoteurs de l'AOC bois du Jura à élaborer un dossier suffisamment bon pour être soutenu au niveau national, niveau auquel l'accueil pourrait bien être frais.

Le cahier des charges pour le bois en AOC a évolué. Les bois contrecollés et laminés collés ne pourront pas être commercialisés en AOC, mais avec la mention "fabriqué à partir de bois produit en AOC". La largeur maximale et moyenne des cernes au petit bout sera de 6mm. Comme le cahier des charges suisse sera étroitement apparenté au cahier des charges français, les décisions prises outre frontière ont une influence directe sur le cahier des charges suisse.

Au niveau suisse, un obstacle important est l'absence de base légale. La possibilité de reconnaître une AOC pour le bois est inscrite dans le projet de loi sur les marques Swissness actuellement en débat au parlement (en commission). L'aboutissement en 2012 du projet "Swissness" n'est pas certain.

On déplore aussi le peu d'intérêt des scieurs pour le projet et leur absence au sein de l'association. Alors que la concurrence des produits importés s'accroît et est dangereusement renforcée par le cours du franc suisse, l'atout que peut représenter une AOC prend pourtant tout son intérêt.

L'action principale menée cette année concerne la recherche sur les qualités organoleptiques de l'épicéa, en cherchant à établir la distinction entre le bois du Jura, le bois du Plateau et les Préalpes.

L'association suisse compte trente membres, dont une majorité dans le Canton de Vaud. En 2011, le comité a dû recruter un nouveau chargé d'affaires après la démission de M. Queloz, employé actuellement par le Service forestier du Jura Bernois. Le comité a été renforcé par la présence de M. Marolf, représentant les propriétaires forestiers du Jura Bernois. Le financement apporté par le programme Interreg devra être discuté dans les semaines à venir.

Poursuivez votre soutien à l'association suisse en maintenant votre adhésion !

Pierre-François Raymond



## Divers

### Ventes en Italie

Le marché italien a été difficile cette saison pour deux raisons : la baisse de l'Euro et la suppression d'un grand nombre de gares de déchargement de bois sur le réseau italien. Par conséquent, les ventes de bois sur l'Italie ont nettement diminué, et nous avons vu revenir les italiens chargés eux-mêmes les bois sur des semi-remorques.

### Certificat d'Origine Bois Suisse

L'écobilan positif du bois repose sur la question de savoir si ce bois provient d'une gestion durable des forêts. Le développement durable signifie un entretien de la forêt proche de la nature et une exploitation douce du bois, de sorte que le fonctionnement et l'efficacité de la forêt restent inchangés sur de nombreuses générations. La surexploitation (une récolte de bois plus importante à long terme que la croissance, la destruction irréversible des sols par des coupes rases, etc.), peuvent avoir de graves incidences sur l'écosystème de la forêt et, de ce fait, mettre en péril la ressource bois.

C'est pour cette raison que la notion de durabilité a également été appliquée à des labels pour les produits mis sur le marché. La conférence sur le climat de Rio en 1992 et le boycott des bois tropicaux consécutif ont initié ce mouvement. Il existe aujourd'hui une multitude de labels pour les produits en bois provenant de forêts durables. Les trois principaux sont le Certificat d'origine bois Suisse, PEFC et FSC.

Le «Certificat d'origine bois Suisse» atteste la provenance suisse du bois. Il permet de communiquer les valeurs positives liées à la qualité suisse dans les domaines des caractéristiques des produits, des méthodes de production, de l'environnement et des conditions cadres générales.

Il est apposé aussi bien sur le produit que sur les documents d'accompagnement. Tout le bois exploité dans les forêts suisses et transformé en Suisse ou au Liechtenstein peut obtenir ce certificat. Dans des produits mixtes, une part maximale de 20% de bois étranger est autorisée, à condition qu'ils proviennent de régions bénéficiant de conditions d'exploitation similaires et qu'ils possèdent un label attestant une production durable ou une provenance contrôlée. L'utilisation du certificat est ouverte à toutes les entreprises de la filière du bois possédant un système de traçabilité des flux ainsi qu'un justificatif des quantités de bois mises en œuvre.

La Forestière le mettra à disposition de ses membres dès cet automne.



# Certification

## Comité de Certification – Rapport annuel

**Président** Clivaz Jean-Christophe Ingénieur gestion des forêts Valais

**Membres**

Métraux Jean-François	Inspecteur cantonal vaudois
Pleines Vivien	Inspecteur des forêts 6 <sup>ème</sup> arrdt
Giesch Christina	Chargée d'affaires CAFOR
Crisinel Jean-Philippe	Garde forestier, Malapalud
Fouvy Patrik	Inspecteur cantonal genevois
Lancoud Pierre	La Forestière

### Coordinateur de la Certification

Keller Jan Matti La Forestière

### De très bonnes nouvelles

Au rythme des deux audits externes de certification de l'exercice sous revue, la Ville de Lausanne puis l'Etat de Genève ont rejoint notre groupe de certification. Celui-ci couvre maintenant l'essentiel des membres de La Forestière, hormis les membres fribourgeois qui doivent passer par l'association des propriétaires bernois pour disposer de ce service.

Autre bonne nouvelle que l'on peut presque qualifier de miraculeuse, Economie Forestière Suisse a pu s'entendre avec Lignum Suisse pour mettre en place le Certificat d'Origine Bois Suisse (COBS) pour l'ensemble du pays et prendre à sa charge les coûts financiers des propriétaires suisses de forêt. Ce certificat d'origine sera distribué aux propriétaires directement par les associations cantonales.

### Le contexte national et international

Le FSC international n'en finit pas de réviser ses procédures et critères, ce qui transforme parfois la conduite du groupe Vaud-Valais-Genève en un exercice d'équilibrisme des plus délicats.

Le PEFC Suisse a définitivement pris le même chemin que son prédécesseur, feu le label Q+ et ce malgré les espoirs que nous avons pu mettre en Lignum Suisse qui était censé le faire vivre ! Le PEFC Suisse va devoir subir un électrochoc indispensable si nous voulons le ressusciter et cela passera par une révision des critères nationaux de certification afin d'arriver à une simplification indispensable de ces critères pour le PEFC Suisse.

Le World Future Council a choisi sur l'ensemble de la planète les six meilleures législations forestières du monde. La Suisse en fait partie ainsi que le Bhoutan, le Népal et le pays lauréat du Rwanda, trois pays qui se sont inspirés de notre législation. Comment dans un tel contexte ne pas vouloir arriver, au moins pour le PEFC Suisse, à une certification unique pour toute la Suisse ?

# Certification

## Comité de Certification – Rapport annuel (suite)

### Remerciements

En conclusion et selon la tradition, je souhaite tout particulièrement remercier l'ensemble du comité de certification, Mme Christina Giesch, MM Jean-François Métraux, Vivien Pleines, Jean-Philippe Crisinel, Pierre Lancoud et Jan Matti Keller pour leur engagement tout au long de cette année. Je souhaite tout particulièrement la bienvenue à M. Patrick Fouvy, Inspecteur cantonal des forêts genevoises dans notre comité.

Merci à eux et merci aux propriétaires certifiés et à leur gestionnaire pour leur exemplarité !

Jean-Christophe Clivaz  
Président du Comité de certification



## Commissions statutaires

### Forêt & Marché – Rapport annuel

<b>Président</b>	Pache Jean-Frédéric	Chapelle-sur-Moudon
<b>Secrétaire</b>	Pralong Laurence	Villars-Tiercelin
<b>Membres</b>	Jordan André Margot Benoît Rod Marc Zuberbühler Philippe	Carrouge Ste-Croix Ropraz Givrins
<b>Délégué du CA</b>	Ruch Daniel	Corcelles-le-Jorat

La Commission Forêt & Marché s'est réunie à 4 reprises au siège de La Forestière à Echandens.

La présence appréciée de M. Daniel Ruch a permis de suivre les sujets traités en 2010 grâce aux retours du Conseil d'administration qu'il nous a transmis et de travailler plus efficacement, en lien avec les interrogations et réflexions du Conseil.

Comme l'an dernier, le Conseil d'administration nous a proposé d'étudier au cours de cette année un seul sujet mais d'actualité et qui pourra être promu dans un avenir proche par notre coopérative. Il s'agit du : **bois-énergie**.

Ce large thème nous a permis d'aborder différentes problématiques liées au potentiel des bois exploitables, des coûts de la matière première jusqu'au coût total, en tenant compte de l'amortissement des machines, du travail réalisé, des transports mais aussi des aspects qui en découlent comme la gestion de Sodefor et la gestion des lieux de stockage du bois-énergie.

Afin de répondre à ces questions, outre nos propres recherches et expériences personnelles, nous avons étayé nos réflexions par la consultation des services de l'Etat et par différentes études sur le bois-énergie réalisées par les cantons de Vaud et Fribourg.

Cette thématique met principalement en évidence les points suivants :

- La promotion de cette énergie
- Le coût au KW/h de la matière franco-silo
- La garantie d'approvisionnement à long terme
- La garantie d'approvisionnement localisé en tenant compte de l'énergie grise

D'autres points ont été débattus au sein de notre Commission, mais n'amènent, à ce jour, pas de suggestions particulières.

En conclusion, nous vous faisons part de nos remarques ainsi que de nos suggestions exposées ci-après :

## Commissions statutaires

### Forêt & Marché – Rapport annuel - suite

S'il y a un trend dans le bois-énergie, il y a de multiples manières de l'utiliser, soit; en plaquettes pour les chauffages à distance, en pellets pour les particuliers, en bois déchiqueté pour les usines d'incinération, en matière première pour la production de bio-gaz ou d'électricité. Il appartient donc à notre coopérative de suivre ce marché en plein développement et d'y participer en tant que promoteur pour l'utilisation des sous-produits de la forêt et d'aider à sa commercialisation, là où les filières ne sont pas bien organisées comme dans les agglomérations par exemple.

Les marchés dans les régions de productions sont organisés et localisés autour des dépôts et ont un rayon de livraison tout à fait adapté face au respect de l'énergie grise. Actuellement, nous imaginons mal que ce marché soit centralisé à grande échelle et que La Forestière y apporte une grande plus-value.

Ceci dit et après renseignements pris, nous constatons que l'apport de plaquettes en région urbaine n'est pas optimum et La Forestière pourrait développer un marché dans des zones comme l'arc lémanique, sachant que le développement de la population prévu durant les 10 prochaines années est de plus de 100'000 habitants.

Une promotion tant au point de vue des nouvelles techniques qu'au niveau de la gestion d'un approvisionnement localisé est à créer. Il serait bon que le Conseil d'administration de La Forestière puisse offrir cette prestation. Ce travail pourrait être pris sur le budget vulgarisation et partiellement sur celui de la commercialisation, complété par la promotion de Sodefor afin de la rentabiliser au mieux.

L'intervention de notre coopérative permettrait aussi de régulariser et de stabiliser le coût au KW/h tout en garantissant la qualité de la matière première ainsi que la constance d'approvisionnement dans la durée.

Pour la suite et compte tenu de l'évolution probable et à court terme de ce marché, nous proposons de rester attentif à ce sujet au cours des prochaines années en lien avec notre délégué du Conseil d'administration.

La Commission Forêt & Marché



## Commissions statutaires

### Vaud-Bois – Rapport annuel

<b>Présidente</b>	Scholl Geneviève	Genolier
<b>Membres</b>	Cabanes Jean-Marc Perrin Bernard Pleines Willem Vurlod Martial Walther Lucette	Ropraz Montricher Bercher Chexbres Mex
<b>Délégué du CA</b>	Piguet Emile	Le Solliat

La Loi Forestière Vaudoise, mise en consultation, nous a été transmise que très tardivement, puisque la commission n'a pu se réunir que le 8 juin 2011 afin de passer en revue tous les articles, puis une seconde fois le 14 juin.

En effet, lors de la consultation de la loi forestière cantonale, nous avons déjà annoté de très nombreux articles et fait des demandes de modifications.

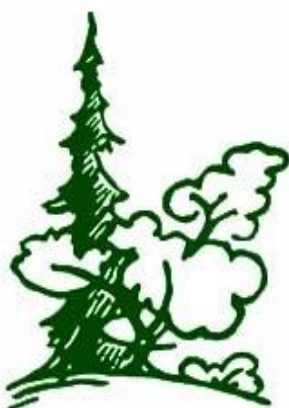
La Commission a pu constater que certains points qu'elle a souhaité voir modifiés, l'ont été, mais cette loi qui va entrer en vigueur pour une dizaine d'années au moins est loin de favoriser l'économie forestière. En fait, elle ne s'écarte guère de la loi forestière fédérale, mais avec des restrictions supplémentaires.

La Commission regrette que la demande de modification qu'elle a faite, quant à la mise en réserve de 10 % des forêts vaudoises, n'ait pas été prise en compte, étant consciente qu'il s'agit là d'une demande de la Confédération, mais que le canton n'était pas obligé de suivre.

La Commission a réitéré sa demande de modification concernant les propriétaires privés, lesquels devraient être traités de la même façon que les propriétaires publics.

La Commission Vaud-Bois





**Le site internet de la Pépinière de Genolier  
répond à toutes vos questions !**

**[www.pepinieredegenolier.ch](http://www.pepinieredegenolier.ch)**

**Tél. : 022 366 14 80 - Fax : 022 366 15 75**

**E-mail : [pepiniere.genolier@laforestiere.ch](mailto:pepiniere.genolier@laforestiere.ch)**

**Rabais pour les membres de La Forestière !**

**Horaires d'ouverture :**

**Mars à octobre :**

*Du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00  
et de 13h00 à 17h00*

**Novembre à février :**

*Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00  
et de 13h00 à 17h00*

**Octobre/Novembre – Mars/Avril**

*Ouvert le samedi matin,  
selon conditions climatiques*



**LA FORESTIÈRE®**

société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers

Route de la Chocolatière 26 - CP 129 - CH-1026 ECHANDENS

Tél. +41 (0)21 706 50 20 - Fax +41 (0)21 706 50 29

Courriel : [info@laforestiere.ch](mailto:info@laforestiere.ch)

Site Internet : [www.laforestiere.ch](http://www.laforestiere.ch)

Listes de cubages : [cubages@laforestiere.ch](mailto:cubages@laforestiere.ch)